



Établissement PACA



MAIRIE DE PEYNIER



FICHE D'INSCRIPTION NAP MATERNELLE

Vendredis - Période 5 (à retourner avant le 25/03/16)

Informations

A NOTER:

- **L'inscription sur une période complète est obligatoire.** La période 5 comprend 10 séances soit 10 vendredis après-midi. (D'Avril 2016 aux vacances d'été).
- **Déroulement des activités** les vendredis à l'élémentaire : 13h30 : rassemblement des enfants - 13H45 à 14H45 : première activité – pause de 14H50 à 15H10 – 15H15 à 16H15 : deuxième activité – 16h20 : accueil des parents.
- **L'encadrement des NAP** est assuré par du personnel qualifié composé d'agents municipaux, d'animateurs IFAC et d'intervenants associatifs.
- Afin d'atteindre nos objectifs pédagogiques, il a été convenu que **les enfants auront le choix d'une thématique par période (et non pas d'une activité)**. Ce principe permettra en fin d'année que chaque enfant ait profité d'une multitude d'activités dans une logique de découverte et d'initiation.
- Dans le cas où une **annulation** surviendrait, les familles devront communiquer l'information **une semaine au préalable** auprès de l'équipe d'animation et/ou des responsables IFAC de Peynier.
- L'inscription aux NAP est **effective** lorsque le dossier de l'enfant est **complet** et le **paiement effectué**.

Les inscriptions se feront à l'Hôtel de ville :

Samedi 19 Mars de 9h à 12h

Lundi 21 Mars de 15h30 à 19h

Mercredi 23 Mars de 9h à 12h

Le Guichet Unique pour la rentrée 2016/2017 aura lieu fin Juin et début Juillet.

Je soussigné(e)

Responsable légal du ou des mineur(s) : NOM PRENOM Âge et Classe

1/

2/

E-mail Téléphone.....

Cochez la case ci-dessous :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des NAP de Peynier 2015-2016 et m'engage à respecter l'ensemble de ses dispositions.



Établissement PACA



MAIRIE DE PEYNIER

Répartition et informations sur les activités des vendredis de la période 5

Entourez le thème de votre choix pour vos enfants

A noter : Etant donné la longueur de la dernière période (10 séances), nous avons fait le choix afin d'éviter la lassitude des enfants, de diviser la période 5 en deux.

Table with 3 columns: Thèmes/Périodes, Période 5 (vendredi 22 Avril au vendredi 27 Mai 2016), Période 5 (bis) vendredi 3 Juin au vendredi 1 Juillet 2016. Rows include BOUGER, CREER/S'EVEILLER, S'AERER, and Petite Section.

Participation demandée : 20€/enfant pour la période 5 soit 2€/séance

Montant à régler par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public :€

Date :Signature obligatoire :